

Séance du 19 juin 2014

NOTE DE PRESENTATION

**OBJET : Adoption du compte administratif 2013**

Rapporteur : Isabelle Drancy

Le compte administratif 2013 a été arrêté à la somme de 46 046 501,73 € en recettes et 42 678 615,82 € en dépenses, avant reprise des résultats reportés et des restes à payer et à réaliser en investissement.

Les restes à payer en dépenses s'élèvent à 2 531 693,99 € et les restes à réaliser en recettes à 5 349 611,79 €, ce qui représente un solde positif de 2 817 917,80 €.

Le résultat de clôture du budget ville au 31 décembre 2013 se présente ainsi qu'il suit :

- un solde positif de 3 175 974,19 € en section de fonctionnement,
- un solde négatif de 2 431 928,22 € en section d'investissement en intégrant le résultat 2012 avant reports,
- un solde positif de 385 989,58 € en section d'investissement en intégrant les reports.

La somme disponible pour le budget primitif 2014 avec reprise des résultats (intégrant les résultats de 2013 et les reports de 2013 sur 2014) est donc de 3 561 963,77 €.

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir approuver le compte administratif 2013, lequel peut se résumer de la manière suivante :

• Résultat de l'exercice 2013 (fonctionnement)	:	1 246 540,02 €
• Résultats antérieurs reportés	:	1 929 434,17 €
• <b>Résultat à affecter (fonctionnement)</b>	:	<b>3 175 974,19 €</b>
• Solde d'exécution d'investissement (hors reports)	:	- 2 431 928,22 €
• Solde des reports d'investissement	:	2 817 917,80 €
• Solde d'exécution d'investissement (reports inclus)	:	385 989,58 €

Les annexes du compte administratif 2013 peuvent être consultées auprès de la direction générale des services ou adressées sur demande.